

B-Liège: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 106/2013 04/06/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CF_MCF_AGI Direction régionale Liège

Postal address: Rue de Serbie 44

Town: Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

For the attention of: Smal Marie-Noelle

E-mail: marie-noelle.smal@cfwb.be

Telephone: +32 42546772

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=401849

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Education

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Verviers AR Thil Lorrain - Internat d'Heusy - désignation d'une équipe d'auteurs de projet pour la construction d'un internat.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Verviers AR Thil Lorrain, internat d'Heusy : Avenue du Chêne 128 - 4802 Heusy.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le site d'Heusy, annexé à l'Athénée Royal de Verviers Thil Lorrain regroupe l'enseignement maternel et un internat mixte. L'internat accueille 60 enfants, dont la proportion est d'environ 1 /4 en primaire et 3/4 en secondaire (répartis de façon plus ou moins égale entre le secondaire inférieur et supérieur). De plus en plus d'enfants du SAJ (service d'aide à la jeunesse) sont accueillis par l'internat. Le site comprend 4 bâtiments, anciennes villas particulières, réparties dans un grand parc arboré. Les bâtiments qui accueillent l'internat ne répondent pas entièrement aux normes de sécurité en vigueur. D'une part, les travaux de mise aux normes seront très coûteux et ne pourront résoudre complètement les problèmes constatés. D'autre part, de nombreux travaux d'entretien de ce patrimoine deviennent urgents (renouvellement toiture, entretien des menuiseries, sanitaires,...) et représentent des investissements considérables. Dès lors, il est décidé de rationaliser le site et de construire un nouvel internat répondant aux normes actuelles et pédagogiquement adapté. Le bâtiment 128 est conservé. Il accueillera la section maternelle, une salle d'étude au 1^{er} étage et un logement déjà situé au 2^{ème} étage. Ce bâtiment ne fait pas l'objet du marché. De manière à financer en partie la construction de ce nouveau bâtiment, la parcelle en seconde zone, située en zone d'habitat ainsi que les 3 villas particulières au n° 130, 132 et 134 vont être vendues. Le futur internat sera implanté en front de voirie devant le bâtiment n°128 conservé. Il aura une capacité d'accueil de 60 enfants répartis dans 4 chambres de 4 personnes, 10 chambres doubles et 24 chambres simples. Le nouveau bâtiment devra comprendre outre les chambres et sanitaires, des salles de séjours, de jeux, des salles d'études, une cuisine / restaurant / réserves ainsi qu'un logement de fonction. Le budget fermé pour la construction de l'internat d'Heusy tel que défini dans ce cahier des charges est de 2 350 000 EUR HT (abords non compris), honoraires non compris.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services - FA03

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les compétences requises pour ce marché sont l'architecture, la stabilité, les techniques spéciales et les missions de responsable PEB (performance énergétique des bâtiments). Les prestations du coordinateur sécurité santé ne font pas l'objet de la présente mission. Le budget disponible pour la construction est de 2 350 000 EUR TVA, honoraires et abords non compris. Le taux d'honoraires pour l'ensemble des études est un des critères d'attribution du marché. Il est plafonné à 12 % du coût total des travaux. Il s'agit donc d'un marché forfaitaire à

prix global (le caractère forfaitaire du marché porte sur le taux et sur le montant dont dispose l'administration pour réaliser le bâtiment - 2 350 000 EUR HT). Dès lors, il n'y aura pas de modification du montant des honoraires qui sera forfaitisé dès la commande.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 211 500 and 282 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le cautionnement n'est pas demandé. Le pouvoir adjudicateur considère avoir suffisamment de garanties via une assurance professionnelle quant à la bonne exécution du marché. De plus, dans la ventilation des paiements, 5% sont libérables pour moitié à la réception provisoire et, pour l'autre moitié, à la réception définitive, ce qui constitue une garantie de même nature que le cautionnement.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les modalités de l'article 15 §2 du cahier général des charges sont d'application. Le pouvoir adjudicateur propose le fractionnement des honoraires en tranches dans le cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La sous-traitance ou les associations momentanées de bureaux d'études et d'architecture sont admises. En cas d'association momentanée, les membres de celle-ci seront tenus de s'engager solidairement et de désigner celui d'entre eux qui les représentera vis-à-vis du Pouvoir adjudicateur. À l'exception des architectes, un opérateur économique peut faire partie de plusieurs équipes soumissionnaires en qualité de sous-traitant.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire devra fournir: 1. L'original d'une déclaration sur l'honneur attestant que lui-même ou sa société ne se trouve pas dans aucune des situations visées par les clauses d'exclusion reprises à l'article 69 de l'Arrêté royal du 8 janvier 1996. Cette déclaration sur l'honneur sera conforme au modèle repris en annexe. 2. Une attestation ONSS ou pour le soumissionnaire étranger, une attestation délivrée par l'autorité compétente ou une déclaration sous serment ou déclaration solennelle devant une autorité qualifiée dont il résulte qu'il est en règle en matière de sécurité sociale. 3. Un certificat 276C2 relatif au dernier exercice fiscal. 4. Une attestation TVA. L'attention est attirée sur le fait qu'à

quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire ou ses sous-traitants à produire les documents et preuves nécessaires, ou procéder à la vérification de ces situations. Ces documents doivent être fournis pour tous les opérateurs économiques spécialisés dans les différents services relatifs à la mission avec lesquels le candidat envisage de travailler, qu'il s'agisse de partenaires de l'association momentanée ou de sous-traitants.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire joindra à son dossier de candidature la preuve de la souscription à une assurance de responsabilité professionnelle auprès d'un organisme assureur présentant toutes les garanties de faisabilité. Ce document doit être fourni pour tous les opérateurs économiques spécialisés dans les différents services relatifs à la mission avec lesquels le candidat envisage de travailler, qu'il s'agisse de partenaires de l'association momentanée ou de sous-traitants.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les soumissionnaires (personnes morales) sont les bureaux d'architecture et les associations momentanées; les membres de l'équipe sont les membres légaux du bureau, les associés de l'association momentanée, le(s) sous-traitant(s); l'associé (personne morale ou physique) est un membre de l'association momentanée. Le soumissionnaire disposera en propre, par association momentanée ou par sous-traitance, des capacités techniques en architecture, stabilité, techniques spéciales et PEB, selon les critères exposés infra. L'identification de l'association momentanée (membres, représentant et engagement) est faite dès la remise de l'offre. Les sous-traitants potentiels ou définitifs devront être identifiés. Le changement d'association ou de sous-traitants n'est pas permis.

1. Pour le soumissionnaire, expliquer par une note comment il a composé cette équipe, pourquoi il envisage de travailler, le cas échéant, en association et/ou avec ces sous-traitants, en quoi ils ont une vision commune des enjeux du projet dont question ici, et en quoi ils se complètent (1 page A4, max 4.000 signes), avec en annexe un organigramme de l'équipe avec la répartition des rôles pour le présent marché et la fiche récapitulative des coordonnées (voir annexe).

2. Pour les responsables des membres de l'équipe, les titres d'études et professionnels, ainsi que les formations complémentaires, dans les disciplines et leur rôle exercés par eux pour le présent marché.

3. Pour les soumissionnaires et les membres de l'équipe, la liste des prix reçus et/ou des publications dont leurs travaux ont fait l'objet.

4. Uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture, la liste des projets en cours avec le planning prévisionnel.

Minimum level(s) of standards possibly required:

5. Pour le soumissionnaire, les associés, les sous-traitants, dans les disciplines exercées par eux pour le présent marché, fournir sous forme de simple liste les principales missions pouvant constituer des références, construites ou non au cours des trois dernières années, avec leur date de réalisation, leur destinataire, le type de maîtrise d'Oeuvre (association momentanée, sous-traitance, collaboration extérieure, etc.) et leur montant. Ces références doivent être classées par type de bâtiment (logements, bureaux, bâtiments publics, bâtiments culturels, scolaires, etc.) ou type d'ouvrage d'art, et préciser s'il s'agit d'une rénovation ou d'une nouvelle construction, ainsi que le statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté, etc.).

6. Pour le soumissionnaire, les associés, les sous-traitants, la présentation détaillée de trois

références pertinentes au cours des cinq dernières années (3 références en tout et non 3 références pour chacun des membres de l'équipe), dont une construite de l'architecte intégrant la problématique de logements groupés, de construction scolaire ou de crèche. Les 2 autres références devront au minimum être au stade de l'introduction du permis d'urbanisme. La présentation se fera uniquement à l'aide des documents suivants : *photos et/ou dessins, plans, croquis (max 4) permettant de juger la qualité des références présentées; *une note d'1/4 de page (max 1000 signes) expliquant en quoi la référence présentée est pertinente suivant l'avis du soumissionnaire ; *une note d'une demi-page (max 2000 signes, espaces compris) présentant le parti architectural du projet, les solutions techniques originales, le rôle du soumissionnaire, le budget et les moyens humains mis en Oeuvre; l'indication des montants de l'estimation et le cas échéant, de l'adjudication et du décompte final, ainsi qu'une attestation de bonne exécution émanant du pouvoir adjudicateur.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes
Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe. La preuve de l'inscription à un Ordre professionnel d'architectes ou leur agrément à exercer cette profession dans leur pays d'origine sera fournie. Les personnes morales ou physiques (qu'il s'agisse de partenaires d'une association momentanée ou de sous-traitants) sont tenues de mentionner les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du service.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Note de motivation. Weighting 20
2. Note d'intention programmatique. Weighting 20
3. Note d'intention sur la qualité urbanistique. Weighting 20
4. Optimisation de l'investissement. Weighting 20
5. Le montant des honoraires. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2334.6132.L4.2013.1597/AOG

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.9.2013 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 6.9.2013 - 10:00

Place:

Bureau de la SPABS Liège - Rue de Serbie 44 (3ème étage, local 319) - 4000 Liège

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

1. Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'un autre pouvoir adjudicateur : la SPABS Liège (Société publique d'administration des bâtiments scolaires).

2. Le soumissionnaire fournira un CD-ROM contenant les documents décrits au point 13.2 du CSC "composition de l'offre".

3. Le pouvoir adjudicateur sera assisté dans ces choix par un comité composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à la SPABS. Le Comité est composé comme suit.*

4 représentants de la SPABS, en ce compris le Président et l'Administrateur délégué ;* 2 représentants de l'Administration générale de l'infrastructure ;* 2 représentants de l'établissement scolaire Verviers AR Thil Lorrain ;* L'Echevin de la Ville de Verviers ayant dans

ses attributions l'Urbanisme, ou son représentant ;* Le fonctionnaire délégué en charge de l'urbanisme à la Région Wallonne, ou son représentant ;* 4 experts extérieurs dont 1 spécialisé en performance énergétique des bâtiments.4. La visite des lieux est obligatoire. Elle est organisée uniquement aux 2 dates suivantes :* le jeudi 13.6.2013 à 9:30 ;* le mercredi 19.6.2013 à 9:30. Les bureaux d'étude intéressés sont priés de prendre rendez-vous en signalant au préalable leur identité par courriel auprès de la personne gestionnaire du dossier dont les coordonnées sont reprises au point I.1).

5. Documents à télécharger gratuitement sur le site <http://marchespublics.cfwb.be/fr/index.html>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Néant

Country: Belgium

Body responsible for mediation procedures

Official name: Néant

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Néant

VI.5. Date of dispatch of this notice

31.5.2013